

LA MAIRE DE PARIS DOIT COMPRENDRE QUE LA TENUE DES JEUX OLYMPIQUES 2024 NE SE FERA PAS SANS NOUS !



Le mercredi 24 avril 2024, mobilisons-nous pour faire entendre à l'exécutif parisien : Pas de Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, sans la CGT et sans les agents du Service Public.

Le Comité des syndicats CGT de la Ville de Paris a porté les revendications CGT des agents de la Collectivité dans les différentes instances centrales, dans les réunions bilatérales avec l'éluée chargée des personnels ou avec la Secrétaire Générale de Mairie et avec la DRH.

Depuis le 07 mars dernier, La CGT Ville de Paris a décidé de quitter la table des négociations concernant cette «gratification exceptionnelle» s'articulant sur des paliers allant de 0 à 1900 euros.

La CGT Ville de Paris ne jouera pas le rôle de partenaire social pour une reconnaissance au mérite pour certaines et certains, c'est bien l'ensemble des personnels du Service Public Parisien qui vont permettre la bonne tenue des JOP 2024 et permettre aux entreprises privées et à la collectivité d'en tirer des profits !

La Maire de Paris, dans le cadre de la tenue de cet événement olympique, impose ces décisions, qui ne répondent nullement aux revendications pour lesquelles notre organisation syndicale CGT est mandatée par les personnels, déjà mobilisés les 23 janvier et 19 mars derniers.

La CGT Ville de Paris revendique pour l'ensemble des agents de la Ville :

- Une prime exceptionnelle de 1900€ à l'ensemble des agents de la collectivité parisienne en décembre 2024, car ce sont tous les agents qui vont assurer la continuité du service public pour la bonne tenue des JOP 2024;
- Une augmentation immédiate de 400€ sur l'IFSE pour tous les agents;
- Une embauche immédiate au statut dans toutes les directions ou la vacance de postes est en constante augmentation ;
- Accès à un véritable RPP à 100 % pour toutes les catégories de manière pérenne ;
- L'opposition à toutes les mesures remettant en cause nos services publics (privatisations, délégations de services publics...);
- L'amélioration de toutes les grilles indiciaires pour les statuts spécifiques Ville de Paris;
- Une restauration collective adaptée au besoin des agents, incluant une restauration adaptée pour les agents ayants des horaires atypiques;
- Une protection sociale complémentaire solidaire, non soumise à un objectif de rentabilité financière. La priorité demeurant de maintenir une sécurité sociale de haut niveau pour les agents (prise en charge à 100 % de la complémentaire santé, égalité de prestations et de cotisations retraités et actifs, maintien du libre choix de la mutuelle) ;
- Un accès à la prime [F] au montant maximum de 51,25€ pour tous les agents concernés;
- Le versement de la «prime Ségur» à l'ensemble des métiers du soin et du lien;
- Un véritable plan d'égalité salarial.

1 Tee Shirt collector pour toutes et tous pour votre engagement dans la préparation et l'organisation des JOP 2024.



1900€ de prime exceptionnelle JOP 2024 pour seulement certaines et certains.



La CGT Ville de Paris revendique une prime exceptionnelle JOP 2024 de 1900€ pour l'ensemble des titulaires et des précaires !

D'ores et déjà, nous appelons l'ensemble des personnels à se mobiliser par la grève le mercredi 24 avril 2024.

Assemblée Générale dès 8h30 à la Bourse du travail Salle Croizat – 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris.

